



Déclaration Confédérale

**Le 15 octobre 2012 les « 5 de ROANNE »
Cristel, Christian, Jean-Paul, Gérald et Didier
Doivent être RELAXES !**

Cinq militants CGT de Roanne ont été traînés devant la justice par le Procureur de la République de Roanne au seul motif qu'ils avaient exprimé leur colère contre la réforme des retraites de Sarkozy, par des écrits sur la voie publique.

Alors que les plaintes déposées par le Sous-préfet et le député UMP ont été retirées, la justice les a condamnés, sur un dossier totalement vide, à 2000 € d'amende et l'inscription au casier judiciaire pour « *dégradation légère d'un bien par inscription, signe ou dessin* » !

Ils ont fait appel de la décision. La 9^{ème} chambre correctionnelle de la Cour de Lyon devra se prononcer le 15 octobre sur ce dossier.

Dès le début, cette affaire, symbole de la criminalisation de l'action syndicale, a soulevé un tolet d'indignation et de protestation !

Sous l'impulsion de l'Union Locale CGT de Roanne, un Comité de Soutien s'est constitué, présidé par jacky Teillol, grand militant de la lutte contre les discriminations.

Ce comité compte plus de 8000 adhérents, avec nombre de personnalités politiques, associatifs et syndicales dont Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT.

Tous exigent la relaxe pure et simple des 5 de Roanne !

Après l'élection de F. Hollande, un espoir était né avec la promesse du candidat à la présidentielle, de promulguer une loi d'amnistie pour les syndicalistes réprimés dans leur activité. Il n'en sera rien !

Pourtant, en rétablissant le départ à la retraite à 60 ans, le Président de la République a donné raison à tous ceux qui ont lutté contre la réforme de Sarkozy. Comment peut-il laisser condamner des syndicalistes qui étaient à la pointe de ce combat ?

Ce revirement présidentiel est incompréhensible et pourrait être interprété comme un encouragement à la politique anti-syndicale chère au patronat !

A l'inverse, un signe fort pourrait être donné si le Procureur Général de LYON plaiderait, au nom du ministère public, la relaxe pour les « 5 de Roanne ».

La Confédération CGT apporte son total soutien à nos camarades Cristel, Christian, Jean-Paul, Gérald et Didier et appelle toutes celles et tous ceux qui le peuvent à venir les soutenir :

**LUNDI 15 OCTOBRE 2012
RASSEMBLEMENT – MEETING à partir de 12H00
devant le PALAIS de JUSTICE de LYON
23, quai Romain Rolland**